

Paris, le 5 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence-débat à NICE sur le Projet de loi Justice 2018-2022.
Le 9 novembre 2018 à 18h30

Le 20 avril dernier, après une grande consultation publique intitulée "Les Chantiers de la Justice", Madame Nicole Belloubet, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a présenté en Conseil des Ministres les projets de loi Justice déclinés en 6 thématiques :

1. Simplification de la procédure civile ;
2. Allègement de la charge des juridictions administratives et renforcement de l'efficacité de la justice administrative ;
3. Simplification et renforcement de l'efficacité de la procédure pénale ;
4. Efficacité et sens de la peine ;
5. Diversification du mode de prise en charge des mineurs délinquants ;
6. Renforcement de l'efficacité de l'organisation judiciaire et adaptation du fonctionnement des juridictions.

Afin de pouvoir échanger avec les praticiens du droit sur cette réforme majeure, Madame Alexandra Valetta-Ardisson, Députée des Alpes-Maritimes et Maître Philippe Soussi, Avocat au Barreau de Nice, Conseiller départemental et Adjoint au Maire de Nice, organisent en collaboration avec le Ministère de la Justice et les Juristes en Marche (JUREM) une conférence-débat.

Celle-ci se déroulera le 9 novembre prochain à partir de 18h30 à la Maison des Associations - 12 ter, Place Garibaldi -06300 Nice.

Pour toute information :

Tél. 06 72 28 72 96

E-mail : alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr

Twitter : [@A_Ardisson](https://twitter.com/A_Ardisson)

www.alexandra-valetta-ardisson.fr